

COMMUNIQUÉ CFTC DGFIIP

POINT DE SITUATION - COVID 19

Le Directeur général est revenu sur le début de la campagne IR qui a eu lieu aujourd'hui en indiquant que le nombre de connexions est important pour cette première journée. La campagne IR qui a débuté est « en mode confinement » donc sans accueil physique. Pour la campagne IR dans la période phase de déconfinement il est trop tôt pour travailler sur les modalités de réalisation. La question devra être abordée au regard du comportement des contribuables (combien de télédéclarations au 11 mai?).

Le principe est de ne pas faire porter de risques aussi bien pour les agents que pour les contribuables.

Passage des oraux dans le cadre des concours

Il n'est pas envisagé de généralisation pour le passage des oraux aux concours en visio-conférence.

Diffusion d'informations syndicales

Il a été convenu que les militants des organisations syndicales ne procèdent pas à des visites de services compte tenu du contexte.

Ordonnance fonction publique jours RTT / congés

Le DG a indiqué que la DGFIIP appliquera l'ordonnance. La DG précisera les modalités concernant la déclinaison de l'ordonnance fonction publique portant sur la prise obligatoire de jours de RTT / congés.

Indemnisation des frais de repas

Les consignes données par la DG prennent en compte le cadrage ministériel. La DGFIIP acceptent les tickets de courses où sont précisés les produits achetés pour les repas.

Télétravail

La promotion du télétravail a été faite par le premier ministre. Il a incité à poursuivre le déploiement du télétravail. La DGFIIP a commandé depuis le début de la crise 4 000 ordinateurs portables. En moyenne, il y a environ 23 000 télétravailleurs.

Lauréats de l'examen professionnel – liste d'aptitude

La DG travaille à préparer les modalités d'accueil de ces lauréats. Ces accueils pourraient se faire sur plusieurs établissements afin notamment de respecter les mesures sanitaires.

Période de reprise d'activité

Une audio conférence portant sur le déconfinement se tiendra prochainement. Dans le cadre de cette prochaine reprise d'activité, la CFTC portera tous les sujets qui doivent être appréhendés.

La CFTC vous invite donc à lui faire connaître toutes les problématiques qui nécessitent une approche attentive de la part de la direction (aussi bien sur des sujets métiers que des sujets RH)

La CFTC est toujours à vos côtés.

N'hésitez pas à contacter vos correspondants.

<https://www.cftc-dgfip.fr/en-regions/>